

Séance du 25 janvier 2008

Le Conseil Municipal

DECIDE :

- L'acquisition de parcelles de terrains situés aux lieux-dits "Fréney", "Alloup" " Chamoule " en vue de l'élargissement des routes des Jourdils, d'Alloup, de Chamoule
- d'approuver le décompte SELEQ pour les opérations de diagnostic énergétique sur la mairie et le groupe scolaire s'élevant à 1170.14 €
- de retenir, après consultation, la proposition de l'entreprise COPPEL pour la 1ère tranche de travaux de grande inspection du télésiège (véhicules et ligne) - Budget TELEMONT
- de retenir, après consultation, la proposition des assurances AGF pour la régie TELEMONT remontées mécaniques garantissant la RC, la multirisques exploitation et la flotte d'engins de l'exploitant
- de louer à M. Thomas DAVORY demeurant à 74-BRISON, une partie du tènement immobilier de l'ancienne usine " Hauteville ", situé à La Mouille comprenant un local à usage technique d'environ 115 m², à titre dérogatoire aux dispositions du décret numéro 53-960 du 30 septembre 1953, à compter du 1er mars 2008.
- de solliciter une subvention de 15 000.00 € auprès de la Région pour l'aménagement d'une piste VTT à Morsullaz.

APPROUVE

- La convention de partenariat avec le CNFPT pour la formation des agents
- La convention d'assistance administrative avec le CDG 74 pour la gestion des agents CNRACL
- l'adhésion au contrat Nivalliance pour la " garantie perte d'exploitation " lié au chiffre d'affaire des remontées mécaniques- Budget TELEMONT

Le Maire informe

- de l'achat de matériel pour la maternelle et la garderie (lits, tables, chaises)
- recensement militaire : les jeunes filles et jeunes hommes nés en janvier, février, mars 1992 domiciliés à Mont-Saxonnex, doivent se présenter en mairie dans le mois de leur 16 ans munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents